

Le mouvement associatif turc en France

Gaye Petek



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/292>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.292

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2009

Pagination : 22-33

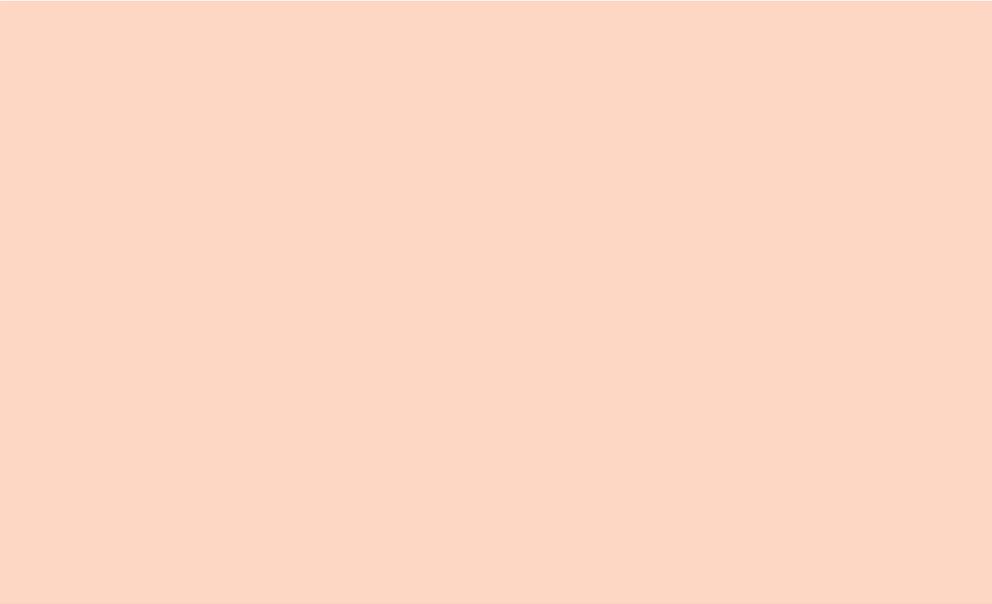
ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Gaye Petek, « Le mouvement associatif turc en France », *Hommes & migrations* [En ligne], 1280 | 2009, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/292> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.292

Le mouvement associatif turc en France

Par Gaye Petek,
directrice de l'association ELELE - Migrations et cultures de Turquie



Des membres de l'association ELELE © Camille Millerand

En France, les Turcs témoignent du souci de préserver leur spécificité. Craindraient-ils sa dilution dans le creuset républicain ?
Hormis la famille qui demeure leur premier repère culturel, le nombre et la puissance de leurs associations montrent une communauté soudée autour d'un système de valeurs qui prend sa source en Turquie. Laïcité, islam et politique ne sont pas forcément antinomiques pour ces migrants qui se vivent avant tout comme Turcs. L'étude de leur organisation associative permet d'entrer dans la fabrique de ces identités.

Le fameux “repli” turc est devenu un incontournable marqueur d’identification des populations originaires de Turquie en France. Tantôt décrits comme en “auto-mise en marge⁽¹⁾” ou comme des personnes “repliées sur elles-mêmes” par les intervenants et les acteurs sociaux en France, les Turcs interrogent et sont décrits comme “secrets”. “On ne les connaît pas vraiment”, disent d’une même voix travailleurs sociaux ou responsables du secteur éducatif pourtant en contact avec eux. Il est vrai que, vu du côté des interfaces françaises, les immigrés de la première génération mais aussi leurs enfants, notamment ceux qui sont arrivés adolescents durant la décennie soixante-dix (aujourd’hui des quadras mariés et parents d’enfants français), paraissent assez impénétrables. Ils tissent peu de liens avec leur voisinage, les institutions et les structures locales ; ils sont nombreux à acquérir leur propriété (paramètre d’intégration parfaitement discutable, selon nous) et à s’entourer de commerces “ethniques”. Ils se réunissent dans des cafés turcs ou investissent un café qui est alors désigné comme le “café des Turcs”. Les femmes sont peu nombreuses à être actives. Ils développent donc une sociabilité intra-ethnique via des réseaux essentiellement turcs. Ces éléments favorisent le repli identitaire et conduisent à l’enfermement communautaire.

La première génération, totalement non francophone, venue dans l’espoir d’un retour rapide au pays, a vu son projet s’étioier au gré des soubresauts économiques du pays d’accueil et des événements politiques vécus par le pays d’origine.

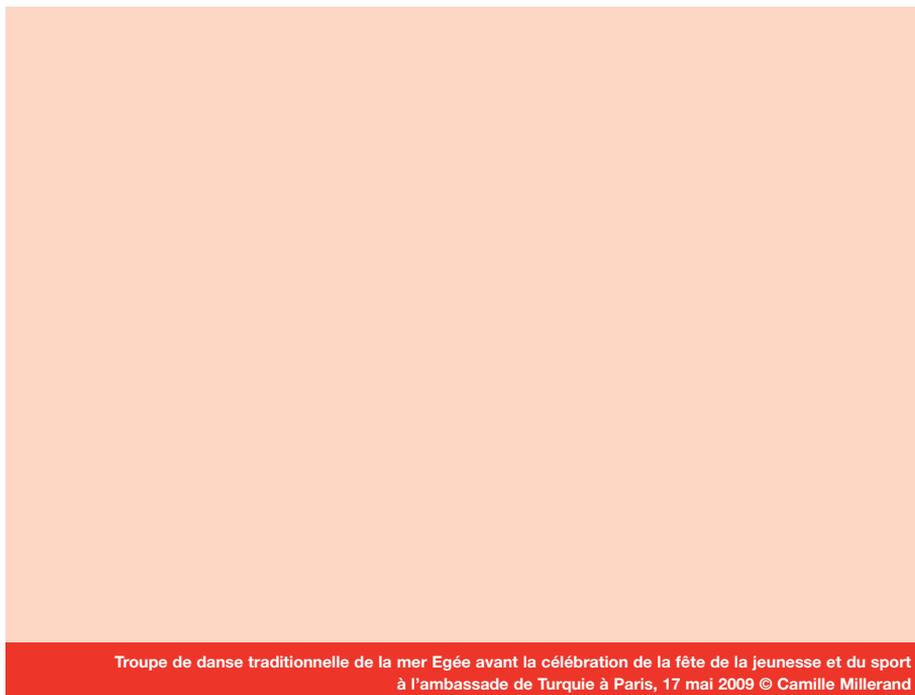
La première génération, totalement non francophone, venue dans l’espoir d’un retour rapide au pays, a vu son projet s’étioier au gré des soubresauts économiques du pays d’accueil et des événements politiques vécus par le pays d’origine. Le coup d’État de septembre 1980 en Turquie a eu pour effet de faire partir des personnes dans toute l’Europe dans le but de demander l’asile. Il a finalement eu raison des derniers espoirs de retour des immigrés, des travailleurs venus sous contrat à la fin des Trente Glorieuses. La prise de conscience de cette nouvelle réalité, autrement dit de la nécessité de devoir rester en France bien plus longtemps que prévu, s’est accompagnée d’une peur panique de perdre son âme, de voir ses enfants devenir des Français qui ne ressemblent plus à leurs parents, de mourir sur la terre d’exil. En somme, devoir rester devenait une forme de déni de soi et de ses ancêtres. Il fallait donc résister et contourner la fatale acculturation. Les femmes et les enfants arrivés par le regroupement familial devaient être “protégés” de cette intégration qui, dans leur esprit, ne pouvait que conduire à l’assimilation, à cette non-existence propre. On peut ici s’interroger sur les erreurs politiques de toutes ces années : absence d’accueil, d’apprentissage systématique du français, absence aussi de clarté dans le vocabulaire républicain.

Une intégration manquée ?

Leur a-t-on vraiment expliqué les valeurs de cette nation, leur a-t-on parlé de son histoire et surtout a-t-on clarifié ce que l'on entendait par "intégration" ? Au lieu de cela, ils ont été, comme tous les immigrés, installés dans ces nouvelles cités qui allaient devenir les "quartiers sensibles" d'aujourd'hui, où ils se retrouvaient étrangers, entre étrangers. Les employeurs n'ont nullement été encouragés à mettre en place des cours de français pris sur le temps de travail, les femmes n'ont bénéficié que de l'accompagnement d'une poignée de bénévoles disposant de peu de moyens. En tout cas, l'ambition politique était inexistante et, de ce fait, l'intégration de ces ouvriers fut manquée. Bien sûr, il y a eu des parcours atypiques, des réussites économiques, sociales, professionnelles, mais le plus souvent dues à des capacités et volontés individuelles et au hasard des rencontres personnelles.

D'une manière plus générale, les familles turques se sont organisées autour d'îlots communautaires, où tout besoin pouvait trouver solution dans le groupe, comme si l'on devait se préserver de toute intrusion culturelle française. Au point de refuser aux enfants, hors les murs de l'école, la fréquentation de leurs camarades français. Cette autarcie, Riva Kastoryano la décrit comme un "traditionalisme de défense" dont la seule volonté est de marquer un territoire, une différence avec la société d'accueil, mais aussi avec les autres immigrés, y compris d'origine musulmane. Autrement dit, la césure n'est pas uniquement religieuse et la volonté de marquer sa différence culturelle est une tentative bien plus complexe. Ceci nous conduit d'ailleurs à nous poser la question de savoir si l'on peut parler de l'existence d'une vraie identité collective, tant il y a d'hétérogénéité entre les générations, les raisons de la migration et les positionnements à l'égard de la société d'accueil et de son modèle de référence.

L'organisation associative, c'est-à-dire celle de la collectivité, est en cela un formidable champ d'investigation et la vitrine privilégiée de cette diversité à l'intérieur d'une même migration. Nous tenterons donc de proposer ici un portrait de l'éventail associatif turc en France, fer de lance de l'organisation communautaire après la cellule familiale, et cela dix ans après nos premiers constats⁽²⁾. Les Turcs s'organisent à travers le secteur associatif, parce qu'il s'agit du seul socle légal qui fournisse en même temps une entité juridique et une visibilité qui permette d'affirmer une identité de groupe. Rares seront les associations qui, d'emblée, dans leur titre, ne comporteront pas le mot "turc". Si ce qualificatif définit, il peut aussi servir à se soustraire aux autres ou à les repousser. Même si certains précisent que leur structure est ouverte à tout le monde, force est de constater que ni les associations dites "culturelles", mais qui sont le plus souvent culturelles, ni les clubs



sportifs ne sont des espaces qui invitent d'emblée "l'étranger", c'est-à-dire celui qui n'est pas Turc. Il en est de même pour les alévis, pourtant peu enclins à la pratique religieuse, qui prônent, par tradition philosophique, l'ouverture à l'autre, tout en ne se réunissant qu'au travers d'intérêts et de manifestations accessibles et compréhensibles par leur seul groupe.

Quand le culte remplace la culture

La première génération des immigrés de Turquie créa quelques amicales de travailleurs, structures d'entraide et "d'entre-soi" qui répondaient aux premiers besoins, ceux d'hommes seuls qui voulaient rompre l'isolement et partager la nostalgie de la terre quittée. Très vite, et surtout après l'élargissement de la loi de 1901 aux étrangers, ces premières amicales se transformèrent en associations culturelles et devinrent de plus en plus, et de mieux en mieux, organisées. Là encore, il faudrait interroger le manque de vigilance et de clairvoyance des pouvoirs publics qui n'ont pas cru nécessaire d'évaluer l'impact de l'extension de cette loi. N'aurait-on pas pu, par exemple, au vu d'une forte tendance à la création d'espaces culturels sans rapport aucun avec la notion d'as-

sociation culturelle de société civile, diriger les fondateurs vers la loi de 1905 ? Peut-être qu'alors on aurait évité la prolifération de ces grandes organisations fédératives musulmanes dont toutes les immigrations se sont dotées et qui, de fait, ne demandant pas de subsides à l'État, échappent à tout contrôle de leur budget par ce dernier.

La possibilité de faire venir un imam suivant un contingent autorisé par le ministère de l'Intérieur français et l'organisation de ce service par le *Diyanet Isleri* (direction des Affaires religieuses de l'État turc) via le DITIB (*Diyanet Isleri Türk İşçi Birlikleri*,

De leur côté, les *Nurcu*, et leur dérivés charismatiques qui se réclament des thèses de Fetullah Gülen, les *Fethullahçı*, sont de plus en plus organisés et travaillent à la façon de vrais missionnaires religieux.

Unions des travailleurs turcs du secrétariat d'État du Culte) et l'ambassade permit à cette première génération de lancer les bases d'un réseau associatif organisé mais toujours sur le même type : un espace de culte, une salle pour les cours coraniques proposés aux enfants, un espace de rencontre, sorte de café social destiné uniquement aux hommes. Un rapport édité par la Turquie⁽³⁾ répertorie un peu moins de 320 associations, dont 5 fédé-

érations inscrites sur les registres des 4 consulats de Turquie en France. On peut en déduire que le nombre d'associations turques est bien plus important puisque toutes ne se "déclarent" pas auprès des postes consulaires (les ultrareligieux ou les associations politiques opposées à l'État turc notamment n'émargent pas sur ces listes).

Au fil du temps, certaines associations liées au DITIB sont devenues de très grands espaces avec des salles de culte de plus en plus grandes, décorées de céramiques venues de Turquie. Elles peuvent réunir plusieurs centaines de fidèles pendant les prières du vendredi, comme à Vannes ou Dôle par exemple où la mosquée a été dessinée par un architecte turc de la région. Les plus spacieuses se sont dotées de salles annexes, voire de mezzanines dédiées aux femmes, comme c'est le cas à Narbonne. Presque toutes, en faisant visiter leurs locaux, désignent un espace potentiellement réservé à des manifestations culturelles, mais quelques années plus tard on observe que ledit espace n'a jamais eu de vie.

Les tentations communautaires des croyants turcs

En bref, il s'agit de lieux de sociabilité où, tout en même temps, on tisse du lien social et solidaire, mais où l'on jette aussi les bases d'autres formes d'engagement et de transmission aux plus jeunes et où s'exerce un réel contrôle communautaire nor-

matif dont les principales cibles sont les femmes et les enfants. Le rôle du président et du bureau est très important, or ces derniers changent le plus souvent annuellement, rendant donc ces structures difficilement palpables quant à leur ligne de conduite et aux projets qui les animent. En outre, la notion de démocratie associative étant très nouvelle pour ces dirigeants, la plupart font de la rétention d'informations et ne transmettent que les informations liées au culte.

On a pu voir certaines associations changer de mains lors d'une assemblée générale et s'associer à des courants plus ou moins idéologiques ou encore à des organisations occultes de missionnaires religieux. De manière tangible, ces tentations peuvent conduire à des dérives marquées tantôt par des discours ultranationalistes, tantôt par ceux de mouvements confrériques religieux et sectaires, tels que celui des *Naqshibendi*, les théories des disciples de Fetullah Gülen ou encore des *Süleymanci*.⁽⁴⁾ On remarquera néanmoins que ces associations ne sont pas vraiment tentées par les organisations de musulmans dits "de France" ou les conseils plus officiels de musulmans tels que les antennes régionales du CFCM, excepté quelques organisations fondamentalistes qui ont fait élire leurs membres sur des listes de structures musulmanes arabes comme l'UOIF ou la FNMF. Mais, là encore, plus que l'envie de partager une ligne commune, il s'agit plutôt d'une stratégie de contournement de l'islam "officiel" turc en la personne du DITIB, bien que l'on puisse s'interroger dorénavant sur les évolutions de cette entité placée aujourd'hui sous la tutelle du gouvernement de l'AKP (Parti de la justice et du développement).

Cela revient à dire que, là encore, les Turcs tiennent à marquer leur spécificité et leur particularisme identitaire : on est musulmans et on se réunit entre coreligionnaires, mais on est avant tout Turcs, et on ne partage donc pas le même lieu de culte que les Arabes ou les musulmans d'Afrique noire. Il faut noter ici que le facteur linguistique a son importance, parce que si les Turcs pratiquants peuvent réciter le Coran en arabe, ils ne peuvent le commenter ou prêcher qu'en turc, une langue ouralo-altaïque qui n'a rien de commun avec les langues sémitiques.

La concurrence des idéologies

"L'islam politique" offre également une palette large et diversifiée. Le mouvement le plus important est celui du *Millî Görüs* (Vision nationale). Transeuropéen, il a connu les soubresauts politiques turco-turcs et les divisions du mouvement religieux dont il est issu. Il s'est divisé lors de la création de l'AKP, qui dirige le pays depuis 2002. La majeure partie des associations liées à cette mouvance partage aujourd'hui les thèses du parti au pouvoir. Une minorité reste liée aux anciens du Parti de la Vertu (*Fazilet*

Partisi) et aux thèses du vieux leader Necmettin Erbakan, fondateur du premier parti religieux en Turquie, le Parti du salut national (*Millî Selamet partisi*). Organisation puissante, le *Millî Görüş* fédère de nombreuses associations dans tous les pays d'Europe et milite dans le respect du système parlementaire pour imposer une "démocratie musulmane" conservatrice en Turquie.

De leur côté, les *Nurcu*, et leur dérivés charismatiques qui se réclament des thèses de Fetullah Gülen, les *Fethullahçı*, sont de plus en plus organisés et travaillent à la façon de vrais missionnaires religieux. Leurs méthodes : entrer dans les familles, distribuer leur presse dans les domiciles, organiser des activités périscolaires, fonder des écoles. Ils prônent le dialogue interreligieux, organisent des rencontres avec des chrétiens dans des salles paroissiales, etc. Ils forment une élite intellectuelle à travers leurs unités appelées "Plate-forme de Paris" ou "Plate-forme d'Abant" capables d'organiser des colloques internationaux réunissant des penseurs de tous horizons et non des moindres, ou des manifestations culturelles telles que des concerts, avec des artistes reconnus et populaires. Les *Süleymanci*, pour leur part, affectionnent aussi les activités autour de la jeunesse et de l'enfance et implantent des centres recevant les enfants en internat pendant les congés scolaires avec le plus souvent l'agrément des délégations du ministère de la Jeunesse et des Sports français. Enfin, la mouvance *kaplançı*, ultrafondamentaliste, qui prône le retour de la charia en Turquie, est un mouvement sunnite mais pro-iranien qui travaille de manière beaucoup plus occulte. Elle est visible cependant dans certaines régions de France à travers des associations très fermées qui, le plus souvent, élisent domicile dans des logements privés.

Dans toutes ces mouvances et organisations, on observe des divisions générationnelles, idéologiques, des différences d'obédiences, des rivalités segmentaires et, parfois, de fortes oppositions pouvant se transformer en conflits, qui marquent une altérité et des positionnements politiques contrastés. La majorité des croyants turcs sont des sunnites affiliés à la doctrine juridique hanéfite et, c'est certainement là, avec la spécificité linguistique, une des différences marquantes de leur imperméabilité au monde musulman maghrébin.

Ajoutons à cela une forte représentativité des musulmans alévis⁽⁵⁾, ces "protestants de l'islam", comme les décrit Altan Gökalp⁽⁶⁾, qui présentent, à travers cet islam syncrétique propre à la Turquie, le visage d'un groupe très différent, plus tolérant, moins rigoriste avec les principes de la doctrine et les obligations religieuses. S'ils prônent la mixité et l'égalité entre hommes et femmes, ils restent néanmoins aussi le plus souvent circonscrits dans leurs propres organisations très communautaires. En outre, parmi eux, le lien de l'alévisme avec le spirituel continue d'être débattu, car certains voient plutôt dans cette identité une appartenance politique, le plus souvent liée aux mouvances de l'opposition de gauche.



© Camille Millerand

La notion d’“islam français” ou “islam de France” n’apparaît que chez les militants de COJEP France, association réunissant plutôt des jeunes descendants d’immigrés mais clairement issue du *Millî Görüs*. Là, le discours rejoint celui de certaines organisations maghrébines où l’on tente de se positionner dans le débat français sur l’islam, tout en proposant une définition de l’altérité plus séduisante et plus moderne, qui mêle les fondements nationaux turcs avec le patrimoine culturel ottoman et les valeurs républicaines. C’est là un “mixe” qui peut séduire davantage des jeunes en quête d’une identité de métissage. Car ces derniers désirent prendre leurs distances avec le positionnement des aînés, que Akgönül désigne très justement comme une “stratégie de première génération perpétuelle”.

Les enjeux politiques des associations

La scission avec les associations issues des premières générations se retrouve dans le paysage associatif politique et culturel. Les associations politiques ont suivi l’émergence d’une deuxième vague migratoire, celle des réfugiés politiques venus après le coup d’État militaire de septembre 1980. De nombreuses fractions de la

gauche turque et kurde vont exporter leurs thèses et les abriter dans des microassociations prônant des idéologies plus ou moins marxistes, maoïstes, proches des thèses d'Enver Hoca, c'est-à-dire pro-albanaises, etc.

Chez les militants kurdes, les segmentations sont aussi idéologiques et concernent notamment des divergences liées au règlement de la question kurde et de la reconnaissance culturelle ou territoriale des minorités⁽⁷⁾. Toutes ces associations sont plutôt implantées dans les grandes villes et fonctionnent de manière autarcique comme des comités ou des cellules militantes très fermées. Elles rompent parfois avec cette discrétion par des campagnes d'affichage qui commémorent les héros du mouvement morts pour la cause, ou encore à travers les défilés. Il est intéressant de noter qu'à Paris, lors du grand défilé traditionnel du 1^{er} mai, les groupes militants turcs et kurdes portent des revendications essentiellement tournées contre l'État turc, qui dénotent donc totalement avec les slogans liés aux droits des travailleurs brandis par les syndicats français.

L'extrême droite nationaliste turque s'organise pour sa part au sein de la *Türk Federasyonu* (Fédération turque), émanation transplantée du Parti de l'action nationale et de ses mouvances de jeunesse appelées les "Loups gris". La tête de loup que l'on forme avec les cinq doigts de la main ou les bijoux à tête de loup ont d'ailleurs vocation d'identification. Ultranationalistes et panturquistes, ces organisations se présentent sous un aspect plus moderniste, où la référence à la religion est en retrait dans leur mode d'identification, mais où l'appartenance citoyenne nationale turque ne supporte aucune référence aux cultures minoritaires. Ils organisent des fêtes et des rassemblements faisant cohabiter drapeaux turcs et français, sortes de kermesses qui viennent rappeler aux Turcs leur allégeance obligatoire à la nation turque, à ses valeurs et ses symboles, mais aussi à son passé asiatique. Ils peuvent aussi organiser des manifestations de protestation virulentes lorsqu'ils estiment que la Turquie est dénigrée en France ou à l'occasion de commémorations autour de la question arménienne organisées par des collectivités territoriales françaises. Ceci n'empêche pas cela, car aux dernières élections locales de 2008, certains militants de ce mouvement ont pu être élus et ont rejoint des équipes municipales.

Minorité visible : comment en sortir ?

Les associations socioculturelles laïques sont, quant à elles, représentées par les associations "historiques" comme ELELE et ACORT à Paris, ASTTU à Strasbourg, ATATURQUIE à Nancy et une poignée d'autres plus modestes en terme d'espace et de palette d'actions. On peut citer des associations telles que TURQUOISE à La

Rochelle, l'Association culturelle turque de Canteleu, UCUFRATEL en Limousin, etc. Pour la plupart, ces associations sont les seules à recevoir des aides publiques émanant de la France puisqu'elles travaillent autour de l'intégration, du périscolaire, de la culture, et n'ont pas d'attaches religieuses ou politiques.

C'est également le cas des associations de jeunes plus récemment créées par des descendants de parents turcs. Certains tentent d'intégrer les anciennes amicales de la première génération ou même les structures du DITIB, en essayant de leur apporter un second souffle. Pour ce faire, ils tissent du lien avec les élus et les acteurs sociaux, tentent de proposer aux plus anciens des idées de manifestations pouvant attirer d'autres publics. Cette démarche est

encore balbutiante mais devrait être renforcée par la présence, depuis les dernières élections de 2008, d'une cinquantaine d'élus d'origine turque⁽⁸⁾ dans les municipalités de droite comme de gauche. Il est vrai toutefois que les propos de certains d'entre eux peuvent nous interroger lorsqu'ils se revendiquent d'une communauté ou d'une mouvance communautaire. Mais ils ne sont pas les seuls à devoir être blâmés, car

Pour la plupart, ces associations sont les seules à recevoir des aides publiques émanant de la France puisqu'elles travaillent autour de l'intégration, du périscolaire, de la culture et n'ont pas d'attaches religieuses ou politiques.

il est arrivé que des candidats aux mairies s'enorgueillissent de la présence de ces "minorités visibles" sur leurs listes, voire qu'ils fassent campagne en visitant tel lieu de culte flanqués de leur futur adjoint "d'origine turque". Cette "communautarisation" des élections n'est donc pas le fait des seuls candidats français nés de parents turcs.

D'autres jeunes créent des associations autour de thèmes variés, ainsi Kebab Show qui fait du théâtre dans le Lyonnais et veut ouvrir un café-théâtre aux Minguettes, l'Association des jeunes de Bron qui privilégie le sport, l'Association des jeunes Turcs de Rouen qui réunit des étudiants, tout comme l'Association des étudiants turcs de France qui a son siège en Seine-Saint-Denis et développe des actions d'accompagnement scolaire pour les cadets (ateliers Grands Frères-Grandes Sœurs"). Ces nouvelles associations proposent des espaces et des occasions de rassemblement aux jeunes adultes encore étudiants ou récemment entrés dans la vie professionnelle, mais leur projet n'a pas encore de contours bien définis. À l'inverse, Bleu Blanc Turcs, née il y a bien plus longtemps à Mâcon, s'est concentrée sur l'animation d'un site Internet et fait vivre un espace de dialogue. Parmi les "atypiques", on peut citer ATHETÜRK : comme son nom le laisse entendre, cette association s'est vouée à un militantisme pour les valeurs laïques, là encore à partir du net.

Une laïcité à préciser

Justement, qu'en est-il de la laïcité ? Car on parle ici d'une population venue d'un pays qui s'est redéfini après la chute de l'Empire ottoman comme une république (29 octobre 1923), calquée sur le modèle français et fortement influencée par les idées des révolutionnaires de 1789 ; à tel point que la laïcité s'y inspire bien plutôt des positions d'Émile Combes que de celles d'Aristide Briand. C'est bien un peu de cela qu'il y a dans ce modèle laïc turc. L'État n'y est pas si séparé que cela du culte, puisque la direction des Affaires religieuses, entité politique du gouvernement, donne les permis de construire des mosquées et fonctionnarise les imams. En Turquie, la pénétration des idées laïques date même d'avant la République. Dès l'époque des Tanzimat dans les années dix-huit cent soixante-dix et pendant la révolution Jeune Turquie de 1908, les dirigeants ottomans se réfèrent à ces idées héritières du positivisme et jettent les premières pierres du nationalisme turc, qui est indissociable d'un idéal de modernisme et d'occidentalisme. Pour ce faire, on va quitter la notion de communauté des croyants pour celle de communauté sociale citoyenne. La religion devient spiritualité, chacun devant reléguer sa foi dans l'espace du privé, pour se réunir autour d'idéaux sociétaux laïques.

Mais il faut s'interroger sur la capacité de transmission des fondateurs de la République. Les lois, si elles ne s'accompagnent pas de pédagogie, ont vocation à être contredites ou dénaturées. Et puis la proclamation par en haut d'un idéal laïc, en espérant une sécularisation de la société, présente des risques. La France a mis un siècle à asseoir les idées des premiers révolutionnaires avant d'asseoir la séparation de l'Église et de l'État, ainsi que la sécularisation.

Tout cela m'amène à dire que si la population, au moment où les réformes sont entreprises, est majoritairement analphabète ou de bas niveau d'éducation, si plus tard les inégalités sociales privent certains de l'accès au savoir et si tout à la fois le pouvoir et les réseaux occultes d'opposition insufflent davantage de religieux, on ne peut s'attendre à une bonne compréhension de l'idéal laïc par la majorité de la population.

La population rurale et les immigrés de la première génération qui en sont issus ont une vague connaissance de la laïcité, ce qui leur fait dire d'ailleurs : "*Allaha Sükkür Laikiz*" ("Dieu merci, nous sommes laïques"). Le plus souvent, ils pensent que la laïcité est un déni de la religion et un prêche de l'athéisme. Plus important encore, ils ne savent absolument pas que dans la définition de la laïcité, au-delà de la séparation des pouvoirs, il y a aussi et surtout la liberté de croire ou de ne pas croire, donc la liberté tout court et l'égalité tout court.

L'impact de ces méconnaissances est déterminant sur le concept de communauté, sur le respect de l'individu et de sa liberté de penser, sur l'égalité des femmes et des

hommes. Ce sont ceux qui monopolisent l'espace et la parole qui auront le dernier mot et, plus qu'en Turquie encore, les populations immigrées en Europe sont approchées par des intervenants culturels et des individus opposés aux valeurs républicaines. Les pays d'accueil ont souvent laissé le champ libre aux prédicateurs et aux missionnaires, davantage encore que certains pays d'origine. Au lieu de cela, il aurait fallu occuper ces espaces et aider davantage encore l'émergence d'associations de la société civile, laïques, car on a abandonné les familles aux plus offrants, qui possèdent outils et moyens pour séduire et qui, de surcroît, rassurent en promettant l'improbable paradis. Nous devons par-dessus tout nous soucier de la formation de l'esprit des jeunes. Nous savons que si la construction de l'identité d'un jeune citoyen est plus le fruit du hasard de ses rencontres que celui de l'école et de la société, la prise de risques est certaine. C'est la raison pour laquelle l'analyse fine de l'organisation communautaire d'une population est indispensable. Il faut la décrypter pour la comprendre, puis préciser et organiser les contours intangibles du vivre-ensemble. ■

Notes

1. Michèle Tribalat, *Faire France*, Paris, La Découverte, 1995.
2. Gaye Petek, "L'organisation communautaire, du commerce aux associations", *Hommes et Migrations*, n° 1212, mars-avril 1998.
3. Rapport 2005 du ministère du Travail et des Affaires sociales de Turquie (direction générale des Relations extérieures et de la Main-d'œuvre) sur les populations immigrées en Europe, Ankara, 2007.
4. Pour les associations culturelles et les détails de leurs appartenances, nous renvoyons ici le lecteur vers l'article de Samim Akgönül contenu dans ce même numéro.
5. Thierry Fayt, *Les Alévis*, Paris, L'Harmattan, 2003.
6. Altan Gökalp dit d'ailleurs, dans son article de l'Encyclopaedia Universalis sur les religions, que les Turcs ont "trois religions : l'islam sunnite, l'alevisme et la laïcité".
7. On peut sur ce sujet consulter les travaux d'Isabelle Rigoni.
8. Il y avait 145 Français d'origine turque candidats aux élections municipales de mars 2008 (UMP, PS, Verts, MoDem). 41 ont été élus dès le premier tour.